

● TRAVAUX EN VILLE



Circulation et stationnement modifiés

Du 12 février au 18 février 2018

- **Rue de Lancrel, rue du printemps**
Nature des travaux : réaménagement de rue par la société Eurovia
La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 4 mai 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue des Fossés de la Barre**
Nature des travaux : travaux en vue de la réalisation du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) et localement déviée jusqu'au vendredi 16 février 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Métée**
Nature des travaux : renouvellement des branchements d'eau potable par la société Eaux de Normandie
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) et localement déviée jusqu'au vendredi 2 mars 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Place de la Magdeleine et Grande Rue** [entre la rue de la Poterne et la rue du Jeudi]
Nature des travaux : travaux de requalification du centre-ville par la société Toffolutti
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) :
 - Place de la Magdeleine : jusqu'au samedi 30 juin 2018
 - Grande Rue : jusqu'au vendredi 1^{er} juin 2018Le stationnement également sera interdit aux abords des chantiers jusqu'au samedi 30 juin 2018.
- **Cour Bouilhac et Cour Carrée**
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 16 février 2018 et en fonction de l'avancement du chantier. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Grande rue** [entre la rue de la Poterne et la rue du Jeudi]
Nature des travaux : renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées par la société GT Canalisations
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) jusqu'au vendredi 9 mars 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Alexandre 1^{er}** [entre le n°4 et rue Balzac]
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite (sauf riverains et services) et localement déviée jusqu'au vendredi 23 février 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Balzac** [entre la rue des Fossés de la Barre et la rue Albert 1^{er}]
Nature des travaux : création du réseau de chaleur par la société Colas
La circulation sera interdite jusqu'au vendredi 16 février 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.
- **Rue Demées** [aux abords des n°11 à 17]
Nature des travaux : déconstruction de l'îlot Tabur par la société Eiffage
La circulation piétonne et le stationnement seront interdits aux abords du chantier jusqu'au vendredi 2 mars 2018. Par ailleurs, la circulation sur la bande cyclable sera interdite sur une soixantaine de mètres pour permettre la circulation piétonne protégée par une clôture et pare-gravats.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue Philippe Lebon**

Nature des travaux : création de réseau de chaleur par la société Colas

La circulation sera interdite et localement déviée jusqu'au vendredi 2 mars 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue de la Poterne**

Nature des travaux : branchement gaz par la société Elitel

La circulation sera interdite du mardi 13 au jeudi 22 février 2018. Le stationnement sera également interdit aux abords du chantier.

- **Rue d'Echauffour et rue de la Fuie des Vignes**

Nature des travaux : réfection de tranchées en enrobé sur les trottoirs et parkings par la société Eurovia

La chaussée sera rétrécie jusqu'au vendredi 16 février 2018 avec mise en place d'un alternat de feux rue de la Fuie des Vignes à partir de la rue de Labillardière et rue d'Echauffour, jusqu'au giratoire rue d'Echauffour/rue Marchant Saillant/rue Tirouflet. Le stationnement sera interdit aux abords du chantier.

- **Rue Tirouflet, rue Pierre et Marie Curie et rue Ricardo Florès**

Nature des travaux : réfection des tranchées par la société Eurovia

Jusqu'au vendredi 23 février 2018 :

- la chaussée sera rétrécie rue Tirouflet
- la circulation sera interdite et localement déviée rue Pierre et Marie Curie, dans la partie comprise entre la rue Gay Lussac et l'Avenue de Quakenbrück et dans le sens Avenue de Quakenbrück vers la rue Claude Bernard.
- la circulation sera interdite et localement déviée rue Ricardo Florès, dans la partie comprise entre la rue Charles Chesneaux vers la rue Georges Lasseur et dans le sens rue Georges Lasseur vers la rue Charles Chesneaux.

Par ailleurs, le stationnement sera interdit aux abords des chantiers.

- **Avenue Rhin et Danube [entre le n°75 et 95]**

Nature des travaux : création d'un branchement gaz individuels par la société Elitel Réseaux

La chaussée sera rétrécie et un alternat sera mis en place jusqu'au vendredi 16 février 2018. Par ailleurs, la circulation des deux roues sera interdite sur la bande cyclable, ainsi que le stationnement des véhicules aux abords du chantier.

- **Chemin de Haut Eclair**

Nature des travaux : travaux de réfection d'enrobés par la société TP Leclech

La chaussée sera rétrécie et un alternat sera mis en place du lundi 12 au vendredi 23 février 2018. Par ailleurs le stationnement des véhicules sera interdit aux abords du chantier.

- **Route du Mans [n°126]**

Nature des travaux : réfection d'une tranchée pour branchement par la société TP Leclech

La circulation sera interdite et localement déviée dans la partie comprise entre le giratoire République/Avenue Rhin et Danube/rue du Mans et rue des Tisons sur une journée pendant la période du lundi 12 au vendredi 23 février 2018. Le stationnement sera également interdit aux bords du chantier.

- **Rue des Tisons [entre le n°25 et le n°31]**

Nature des travaux : confection d'une tranchée pour branchement électrique par la société Sogetra

La chaussée sera rétrécie, et la circulation des piétons sera interdite sur le trottoir aux abords du chantier du mardi 13 au jeudi 15 février 2018. Le stationnement des véhicules sera également interdit.

● TRAVAUX EN VILLE



- **Rue Augustin Fresnel, rue René Coty, rue Vincent Auriol, rue des Frères Niverd, et rue Louis Braille**
Nature des travaux : renouvellement des réseaux HTA/BTA souterrains par la société Sogetra
La circulation et le stationnement des véhicules seront interdits aux abords du chantier jusqu'au mardi 20 mars 2018 et, en fonction de son avancement.

Dépose des illuminations de Noël

En fonction de l'avancement des opérations de dépose des illuminations de Noël, la circulation sera ponctuellement perturbée dans toutes les rues concernées et le stationnement sera interdit aux abords des opérations, de 8h à 17h, jusqu'au vendredi 16 février 2018.

Fête foraine de la Chandeleur

La fête foraine de la Chandeleur se déroulera du samedi 27 janvier au dimanche 18 février 2018 sur le parking du Hertré. Aussi, le stationnement y sera interdit durant cette période.

Ventes organisées par la communauté d'Emmaüs

La communauté d'Emmaüs organise une vente le deuxième samedi de chaque mois, de 10h00 à 18h00. Des grandes ventes de printemps et d'automne seront également organisées les samedi 14 et dimanche 15 avril 2018, et les samedi 10 et dimanche 11 novembre 2018.

Pendant ces ventes, un sens unique sera instauré de 8h00 à 19h00 **Chemin des Planches** [n°139 et partie comprise entre la rue de la Brebriette et la limite avec Condé-sur-Sarthe et Damigny], la circulation se faisant dans le sens Alençon/Condé-sur-Sarthe.

Transfert des marchés du centre-ville

Dans le cadre des travaux de requalification du centre-ville, les marchés installés traditionnellement place de la Magdeleine seront déplacés jusqu'au samedi 30 juin 2018 :

- le **marché du jeudi** sera déplacé sur le **parking de la Poterne**. Pendant le marché, la circulation sera interdite rue de la Poterne et le stationnement interdit sur le parking.
- le **marché du samedi** sera déplacé **place du Plénitre**. Pendant le marché, le stationnement sera interdit sur la place.

Informations à retrouver sur www.alencon.fr rubrique **Infos Travaux**.